



# MSDRO 21 P25

## Didactique du droit II

La protection de la jeunesse par le  
droit civil et la solidarité  
intergénérationnelle  
Débattre dans l'enseignement du droit

1

Quelques retours sur les séances  
du 2 et 9 mai

- questions sociales vives
- l'éducation à la durabilité
- protection des mineurs par le droit

G. Roduit

2

2

## Une compétence juridique à travailler durant un cours sur le droit des mineurs :

### Déterminer les enjeux juridiques de questions sociales vives par la résolution de cas *sensibles* selon le raisonnement par syllogisme

Des ressources à mobiliser (savoirs, savoir-faire, ...) :

- connaître le vocabulaire juridique
- connaître la finalité du droit pénal et du droit pénal des mineurs
- manipuler des textes de loi (partie spéciale ou générale du CP, DPMIn, CPP)
- Connaître le raisonnement par syllogisme et savoir appliquer la méthode de résolution de cas
- entendre et résumer les arguments des diverses parties avec un esprit critique

Des familles de situation de tâches complexes :

- résoudre des cas portant sur des QSV à l'aide de règles de droit pour en évaluer la pertinence
- analyser des jugements, des films, des visites dans un tribunal, pour en déterminer les enjeux juridiques
- dégager le sens des étapes d'une procédure juridique
- organiser des débats/exposés sur des questions juridiques polémiques
- organiser des jeux de rôles et des simulations de procès



3

### Analyser un dispositif d'enseignement abordant une question sociale vive

S'agit-il d'une question sociale vive ?	Le dispositif proposé tient-il compte des aspects didactiques suivants ?	A-t-on évité les risques suivants :
Vive dans la société ?	A-t-on pris en compte les représentations des élèves et les pratiques sociales de référence ?	Le risque de la dérive normative
Vive dans les savoirs de référence ?	A-t-on problématisé la leçon en faisant apparaître les enjeux sociaux et juridiques du thème ?	Le risque de la dérive relativiste
Vive dans les savoirs scolaires ?	A-t-on appris aux élèves à être des acteurs de la vie sociale ou leur a-t-on fait juste acquérir de nouveaux savoirs scolaires ?	Le risque de « refroidir » la QSV

4

## Une démarche possible selon la démarche d'enseignement des QSV

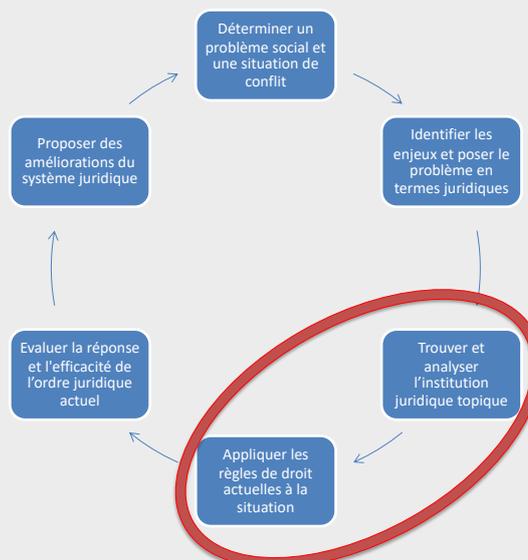
1. Déterminez les enjeux sociaux et politiques de la question
2. Déterminez si le droit peut être utile pour traiter ce problème (quel domaine du droit ? quelles règles avec quelles solutions ? ...)
3. Analyser la pertinence du droit actuel pour traiter de la QSV
4. Rédigez un document (charte, initiative, projet de loi,...) pour faire évoluer la réglementation
5. Comparez la proposition avec des documents officiels (l'initiative ou le référendum réellement déposés, le projet de loi en cours, les propositions des autorités ou d'autres organisations)
6. Analysez les différentes critiques faites à l'encontre de ces textes et les contre-projets proposés

G. Roduit

5

5

## Le processus d'apprentissage par l'enquête en droit : une proposition ?



G. Roduit

6

6

DOSSIER  
Nadia Louvellec, professeure associée à la HEP Vaud

## Éduquer à la durabilité: de quoi parle-t-on ?

### Approches pédagogiques

Est-ce que mon cours mobilise une «pédagogie puissante»: active, collaborative et participative; orientées à la construction d'un savoir collectif autour de pistes de solution qui répondent aux enjeux de durabilité; permettant l'exercice de l'action, en lien avec la société; favorisant une attention au monde et un travail avec les sens et le sensible complémentaire au cognitif; ouvrant sur l'interdisciplinarité et la prise en compte de savoirs vernaculaires, par ex. du monde professionnel.  
P.ex. pédagogie du projet, outdoor education, pédagogie expérientielle, démarche d'enquête ...

G. Roduit 7

7

## 5 axes pour enseigner la durabilité et leur traduction possible en droit

1. Recréer un lien au monde  
*repérer ce qui vaut la peine d'être protégé par le droit*
2. Comprendre le monde et son évolution  
*identifier la complexité des enjeux environnementaux à traiter juridiquement*
3. Questionner le monde, ses cadres de référence et notre façon d'y vivre  
*questionner l'ordre juridique en tenant compte de notre entrée en anthropocène*
4. Réimaginer le monde et penser le changement  
*créer de nouvelles institutions juridiques pour imaginer un autre futur*
5. Agir au sein du monde et participer à sa transformation  
*collaborer pour concrétiser un projet en droit au sein de la classe ou de l'école*

G. Roduit 8

8



Éducation en vue d'un Développement Durable (EDD) | Le portail

C'est quoi l'EDD? | Enseignement | Réseau d'écoles21 | A propos de nous

Recherche > Nouveaux textes > Nouveaux textes > Au-delà de la Propriété Privée: Explorer Des Alternatives Pour La Durabilité

Contact | FR | Liens

## Les droits réels

### Au-delà de la propriété privée: explorer des alternatives pour la durabilité



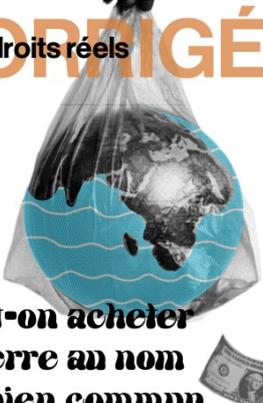
Éclairage théorique | DRÉ ISABELLE BOSSET

**Sommaire**

- Page d'accueil
- Introduction d'Eric Schickelberger
- Editorial
- Que veut l'appartenance
- L'importance de la coopération pour un partage durable des biens communs
- Et si l'on payait pour les bénéfices de la nature?
- Réajuster de la valeur aux ressources naturelles
- Au-delà de la propriété privée: explorer des alternatives pour la durabilité
- Nouvelles offres pédagogiques
- Une culture d'établissement allant santé, agilité et durabilité
- Aide-mémoire pour l'année à l'école. Vers une alimentation durable. Bien pour nous et bien pour notre environnement.

<https://education21.ch/fr/ventuno/biens-communs/la-propr%C3%A9te-priv%C3%A9e-fondement-indispensable-a-notre-societe>

# CORRIGÉ



## Doit-on acheter la terre au nom du bien commun pour la protéger ?

G. Roduit

9

9

## Des problèmes dans l'enseignement du droit pour éduquer au politique et aborder des questions sensibles...

Donner des problèmes (des cas significatifs issus de la vie quotidienne) à résoudre aux élèves en appliquant des règles selon un raisonnement juridique

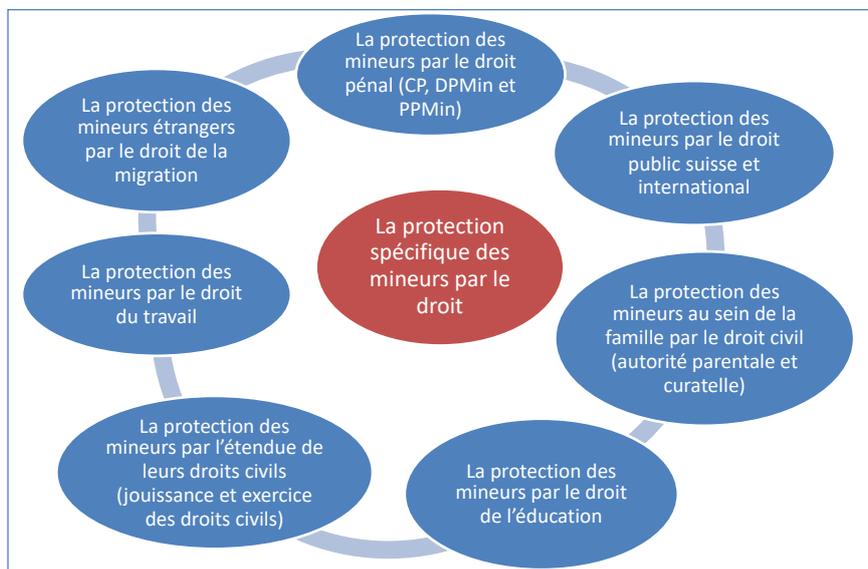


Faire réfléchir les élèves sur des enjeux sociaux en questionnant les règles de droit (= **problématiser la règle de droit** pour accéder à la réflexion politique dont la règle est la réponse juridique à un moment donné)

G. Roduit

10

10



11

## Les obligations juridiques des titulaires de l'autorité parentale (art. 296ss CC) :

### La protection des mineurs au sein de la famille

**Art. 296<sup>363</sup>**  
A. En général <sup>1</sup> L'autorité parentale sert le bien de l'enfant.

**Art. 301<sup>381</sup>**  
B. Contenu  
I. En général <sup>1</sup> Les père et mère déterminent les soins à donner à l'enfant, dirigent son éducation en vue de son bien et prennent les décisions nécessaires, sous réserve de sa propre capacité.

**Art. 302<sup>384</sup>**  
III. Education<sup>385</sup> <sup>1</sup> Les père et mère sont tenus d'élever l'enfant selon leurs facultés et leurs moyens et ils ont le devoir de favoriser et de protéger son développement corporel, intellectuel et moral.  
<sup>2</sup> Ils doivent donner à l'enfant, en particulier à celui qui est atteint de déficiences physiques ou mentales, une formation générale et professionnelle appropriée, correspondant autant que possible à ses goûts et à ses aptitudes.  
<sup>3</sup> À cet effet, ils doivent collaborer de façon appropriée avec l'école et, lorsque les circonstances l'exigent, avec les institutions publiques et d'utilité publique de protection de la jeunesse.

G. Roduit 12

12

**La solidarité inter générations dans la Constitution fédérale**

**Constitution fédérale de la Confédération suisse**

du 18 avril 1999 (État le 3 mars 2024)

**Préambule**  
Au nom de Dieu Tout-Puissant!  
*Le peuple et les cantons suisses,*  
conscients de leur responsabilité envers la Création,

conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,

**Art. 2** But

<sup>2</sup> Elle favorise la prospérité commune, le développement durable la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.

G. Roduit 13

13

**Le séminaire d'Andréa et Romain**

14

## Quatre questions à la suite des séminaires (et lors de la soutenance orale)

1. Quelles sont les **ressources juridiques** qui ont été mobilisées ?
2. Quelle est la **tâche complexe** relevant de la discipline *juridique* qui a été proposée ?
3. Cette tâche peut-elle être rattachée à une **famille de tâches** et être transposables à d'autres thèmes de l'enseignement du droit ?
4. Comment formuler la **compétence juridique** qui a été travaillée lors de l'activité ?

G. Roduit 15

15

### Et si le sujet de l'activité porte sur une QSV, prenez ce cadre d'analyse :

Analyser un dispositif d'enseignement abordant une question sociale vive

S'agit-il d'une question sociale vive ?	Le dispositif proposé tient-il compte des aspects didactiques suivants ?	A-t-on évité les risques suivants :
Vive dans la société ?	A-t-on pris en compte les représentations des élèves et les pratiques sociales de référence ?	Le risque de la dérive normative
Vive dans les savoirs de référence ?	A-t-on problématisé la leçon en faisant apparaître les enjeux sociaux et juridiques du thème ?	Le risque de la dérive relativiste
Vive dans les savoirs scolaires ?	A-t-on appris aux élèves à être des acteurs de la vie sociale ou leur a-t-on fait juste acquérir de nouveaux savoirs scolaires ?	Le risque de « refroidir » la QSV

G. Roduit 16

16

## Les obligations juridiques des titulaires de l'autorité parentale (art. 296ss CC) :

### La protection des mineurs au sein de la famille

Quelles sont les exigences minimales pour ce devoir de favoriser le développement corporel, intellectuel et moral de l'enfant ?  
→ jurisprudence et doctrine !

**Art. 296<sup>363</sup>**  
A. En général <sup>1</sup> L'autorité parentale sert le bien de l'enfant.

**Art. 301<sup>381</sup>**  
B. Contenu  
I. En général <sup>1</sup> Les père et mère déterminent les soins à donner à l'enfant, dirigent son éducation en vue de son bien et prennent les décisions nécessaires, sous réserve de sa propre capacité.

**Art. 302<sup>384</sup>**  
III. Éducation<sup>385</sup> <sup>1</sup> Les père et mère sont tenus d'élever l'enfant selon leurs facultés et leurs moyens et ils ont le devoir de favoriser et de protéger son développement corporel, intellectuel et moral.  
<sup>2</sup> Ils doivent donner à l'enfant, en particulier à celui qui est atteint de déficiences physiques ou mentales, une formation générale et professionnelle appropriée, correspondant autant que possible à ses goûts et à ses aptitudes.  
<sup>3</sup> À cet effet, ils doivent collaborer de façon appropriée avec l'école et, lorsque les circonstances l'exigent, avec les institutions publiques et d'utilité publique de protection de la jeunesse.

G. Roduit 17

17

### La protection des mineurs au sein de la famille

**Art. 307<sup>398</sup>**  
C. Protection de l'enfant  
I. Mesures protectrices <sup>1</sup> L'autorité de protection de l'enfant prend les mesures nécessaires pour protéger l'enfant si son développement est menacé et que les père et mère n'y remédient pas d'eux-mêmes ou soient hors d'état de le faire.

- Les mesures protectrices
- La curatelle éducative
- Le retrait de la garde parentale
- Le retrait de l'autorité parentale
- La désignation d'un tuteur

Ces interventions respectent les principes

- de l'intérêt supérieur de l'enfant
- de la progressivité et la subsidiarité des mesures
- du droit d'être entendu et de participation de l'enfant

G. Roduit 18

18

## La protection des mineurs au sein de la famille

Guillod O., Burgat S., *Droit des familles*, 2022

Vaerini M., *Guide pratique du droit de la protection de l'adulte et de l'enfant*, 2021



<https://www.droitmatrimonial.ch/matrimonial>

19

<https://www.jeunesetmedias.ch/medias>

<https://www.educa.ch/fr>

<https://educationauxmedias.ch/>

**ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION**  
Médias, images et technologies numériques, pour apprendre, à l'école et tout au long de la vie – ISSN 2077-9310

Là pour les familles Soutenez-nous

**Médias et Internet**

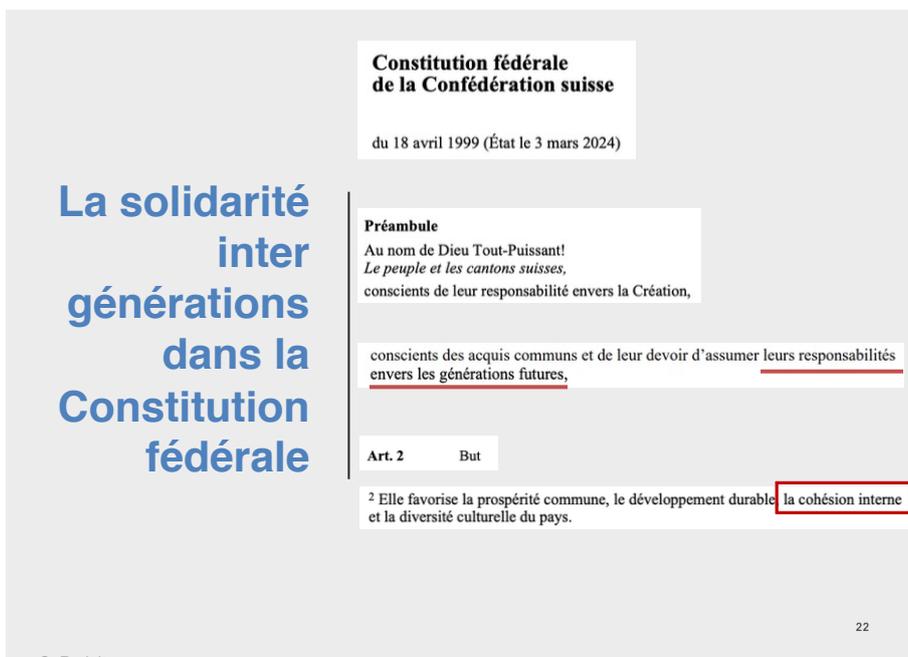
<https://www.projuventute.ch/fr/parents/medias-et-internet>

20



G. Roduit 21

21



G. Roduit

22

22

## La solidarité inter générations dans l'ordre juridique suisse

- A travers le droit des successions par
  - Les parts réservataires
  - les impôts sur les successions
- A travers les assurances sociales par le « contrat de générations »
  - L'assurance vieillesse et survivant
  - L'assurance maladie
  - le système de soins
- A travers la famille par
  - la prise en charge des enfants et des personnes âgées
  - la contribution à l'aide sociale
  - l'aide pour la prise en charge des proches

19.027  
 Message concernant la loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches  
 du 22 mai 2019  
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20190027>

*Les besoins croissants en assistance et en soins auxquels la santé publique ne peut faire face à elle seule, les nouvelles formes de vie de famille et la hausse continue du taux d'activité professionnelle des femmes ont placé sous les feux de l'actualité politique la prise en charge de membres de la famille atteints dans leur santé. Ces raisons ont amené le Conseil fédéral à élaborer une nouvelle loi fédérale portant sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches.*

G. Roduit

23

23

## La solidarité inter générations dans l'ordre juridique suisse

- A travers le droit de l'éducation par
  - l'école obligatoire gratuite
  - les aides diverses à la formation
- A travers le droit de l'environnement et la protection du paysage/patrimoine par
  - la préservation des ressources
  - l'utilisation durable des terres
  - la préservation des bâtiments et de la culture
- A travers le droit fiscal par
  - la gestion de la dette
  - la prise en compte de la démographie
- A travers le droit international par
  - les traités sur les droits de l'enfants
  - les accords sur les thèmes de durabilité

G. Roduit

24

24

**Quelques  
références  
pour les  
questions de  
solidarité  
inter  
générations**

<https://www.vivreensemblelongtemps.ch/>

<https://intergeneration.ch/fr/>

<https://www.profamilia.ch/fr/familles/solidarite-intergenerationnelle>

<https://www.generations-plus.ch/droit-argent/vos-droits/>

<https://www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques/solidarite>

<https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/themes/generations>

25

G. Roduit

25

**Débattre en classe de droit**

G. Roduit 26

26

## Un débat en classe sur une question sociale vive (le thème du séminaire)

Sur la base de l'activité proposée durant le séminaire, par groupe, vous imaginez la mise en place, dans un cours de droit du secondaire II, un débat sur ce thème.

Rédigez sur le canevas remis

1. la question à soumettre aux élèves susciter le débat,
2. les grandes étapes de la mise en place de ce débat,
3. une description brève de l'organisation et de la gestion prévues du débat,
4. la liste des documents nécessaires à la préparation, au déroulement et à l'exploitation du débat.

G. Roduit 27

27

## Une compétence juridique à travailler :

### Porter un regard critique sur une institution juridique à la lumière d'enjeux actuels

Des ressources à mobiliser (savoirs, savoir-faire, ...) :

- connaître le vocabulaire juridique du thème
- connaître le fonctionnement d'une institution juridique
- trouver des références dans la doctrine, sur les sites officiels (parlement.ch, admin.ch,...)
- identifier les arguments dans des prises de position d'experts sur un sujet juridique

Des familles de situation de tâches complexes :

- analyser des documents présentant une institution juridique (des extraits de textes légaux, de communiqués du CF, de doctrine, de médias, ...)
- rédiger des arguments critiques sur le fonctionnement d'une institution juridique sur la base d'avis d'experts
- rédiger une initiative ou une nouvelle règle légale pour trouver une solution juridique à un problème social
- organiser des **débats** en classe

G. Roduit 28

28

**Débattre en  
classe de  
manière  
efficace :  
la question**

Choisir un sujet adéquat du point de vue disciplinaire et didactique, soit un sujet

- qui fait débat,
- qui fait débat pour les élèves,
- qui fait débat en droit (→ qui nécessite la mobilisation de savoirs juridiques),
- et qui permet la compréhension d'une institution / d'un concept juridique en lien avec les plans d'études.

G. Roduit

29

29

**Débattre en  
classe de  
manière  
efficace :  
les  
arguments**

S'informer pour trouver et élaborer des arguments juridiques



1. Utiliser des dossiers pédagogiques existants
2. Construire ses propres dossiers pédagogiques

G. Roduit

30

30



## Evaluer la qualité des arguments trouvés

- Discuter la source des arguments trouvés  
(trouver l'auteur, ses compétences en la matière, son appartenance politique, le contexte dans lequel il s'exprime,...)
- Déterminer la nature des arguments trouvés  
(argument de fait, argument d'opinion, argument émotionnel, argument d'autorité, contre-argument,... argument scientifique / politique / économique / historique / éthique...)
- Hiérarchiser les arguments trouvés  
(distinguer les arguments plutôt forts des arguments plutôt faibles, choisir l'ordre d'apparition des arguments dans le débat)
- Eviter les *faux* arguments  
(éviter les pétitions de principes, les tautologies, les appels au cas particulier, au grand nombre ou à la tradition, ...)
- **Vérifier la présence d'arguments réellement juridiques**  
(citer les bases légales ou les principes du droit qui sont invoqués)

G. Roduit

33

33

## Apprendre à argumenter

- Tozzi M., (<https://www.philotozzi.com/>)  
*Penser par soi-même; initiation à la philosophie*, Chronique sociale, 1996/2020
- Toussaint N., Ducasse G., *Apprendre à argumenter; initiation à l'argumentation rationnelle écrite, Théorie et exercices*, Griffon d'argile, 1996
- Meyer M., *La rhétorique*, PUF (Que sais-je ?), 2020

**Repérer les enjeux juridiques du débat !**

G. Roduit

34

34

## Des supports pour débattre en classe de manière efficace

- Pour préparer le débat
  - Un dossier documentaire
  - Des fiches pour rédiger les arguments
- Pour suivre le débat
  - Des fiches pour présenter les arguments et contre-arguments
  - Des fiches pour le modérateur du débat
  - Des fiches pour les observateurs du débat
- Pour exploiter le débat
  - Des fiches pour évaluer les arguments et les interventions
  - Des fiches pour un bilan personnel
  - Un document de synthèse du débat
  - Une grille d'évaluation pour l'enseignant

G. Roduit

35

35

Des arguments	pour persuader en misant sur l'émotionnel				pour convaincre en avançant des arguments rationnels						
	Séduction	Intimidation	Manipulation	...	Social	Politique	Technique	Économique	Éthique	Juridique	...
Argument 1 :											
Argument 2 :											

	Où l'argument a-t-il été trouvé ?	Qui est l'auteur ? Qui défend cet argument ?	Quelles sont leurs compétences en la matière ?	Quelles sont leurs appartenances politiques
Argument 1				
Argument 2				

G. Roduit

36

36

Thèse 1 ?	Thèse 2 ?	Thèse 3 ?
Qui la défend ?	Qui la défend ?	Qui la défend ?
Arguments développés 1.	Arguments développés 1.	Arguments développés 1.

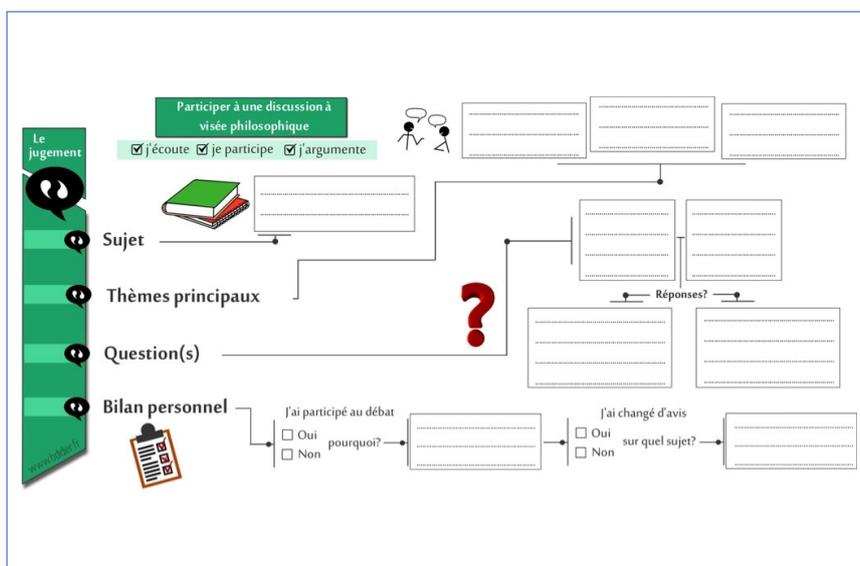
Remarques sur le déroulement du débat :

Nom des élèves :	Prend la parole (une croix pour chaque prise de parole)	Participe pour se faire remarquer mais sans faire avancer le débat	S'éloigne du propos ou est hors sujet	Justifie son point de vue en donnant un exemple	Justifie son point de vue en proposant un argument	Est de l'avis d'un autre mais sans argumenter.	Pose une question ouverte ou questionne un autre élève

G. Roduit

37

37



G. Roduit

38

38

Fiche bilan du débat		
Thème du débat :		
Les défenseurs de la thèse 1 :	Les défenseurs de la thèse 2 :	Les observateurs :
Les thèses en présence :		
Les notions juridiques en jeu dans le débat :		
La thèse qui me semble la plus pertinente :		
Les arguments qui m'ont convaincu :		
Le débat a-t-il fait évoluer mon point de vue ? Pourquoi ?		
Notions juridiques en jeu à retravailler :		

G. Roduit 39

39

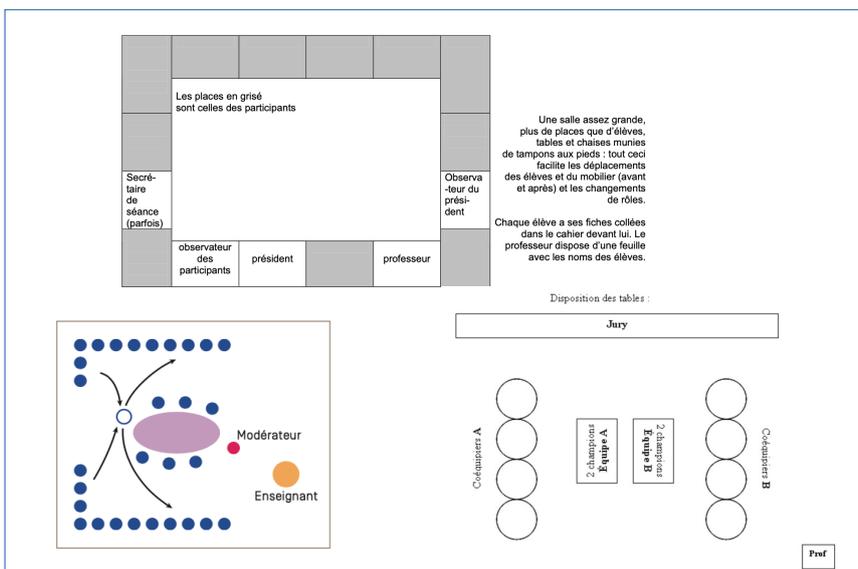
## Une organisation à mettre en place pour débattre de manière efficace

- Organiser l'espace de la classe
- Fixer des règles de comportement et donner un cadre pour les échanges
  - afficher des règles
  - donner des rôles
  - choisir un modérateur qui fait avancer le débat
  - prévoir du matériel et une mise en scène (sonnette, chronomètre, caméra, ...)

G. Roduit

40

40



G. Roudit

41

41

**▲ Règles de conduite**

**COMPOTEMENT DES DÉBATEURS**

- Le débattre qui prend la parole doit se comporter correctement.
  - Obéir au meneur de jeu quant au temps imparti.
  - Reste debout (attitude en droit).
  - Regarder le meneur de jeu, le juge ou l'auditoire selon les règlements établis par le prof.
  - Bien articuler et parler d'une voix forte afin d'être entendu des juges et de l'auditoire.
  - Se défendre personnellement et ne pas compter sur l'aide d'un coéquipier.
  - Reste concentré pour réfléchir sur le vif aux arguments de l'équipe adverse.
  - Demeurer calme quand un membre de l'équipe adverse réfute son argument.
  - Être courtois envers l'adversaire.
  - Éviter rires, ricanelements, clins d'oeil, mimas exagérés d'incrédulité ou de stupéfaction, sourires condescendants, expressions colériques, ....
  - S'excuser si le meneur de jeu estime qu'il a tort.
  - Être modeste si son équipe gagne.
  - Accepter de perdre : c'est un jeu. L'évaluation sera bonne, à moins que le travail ait été insuffisamment préparé (le prof sait que les élèves n'ont pas tous le talent pour la joute oratoire).
  - Donner la main à ses adversaires à la fin du débat.

**Infraction**

- Un débattre signale une infraction aux règles au meneur de jeu en disant "Point d'ordre Monsieur le meneur de jeu" et explique brièvement.
- Si un adversaire cite mal ou attaque personnellement un adversaire, ce dernier peut se défendre en disant "Question de privilège Monsieur le meneur de jeu" et explique brièvement.
- Le meneur de jeu demande de préciser brièvement l'infraction et décide s'il y a infraction ou non en disant: *Le point d'ordre est justifié* ou *L'objection n'est pas fondée*. Le débattre s'excuse s'il a tort et reprend son intervention.

NB : Le prof contrôle le vocabulaire des orateurs en cas d'inconduite (si le meneur de jeu de réussit pas à faire respecter les règles).

**COMPOTEMENT ENVERS L'AUDITOIRE**

- Comme l'objectif est de gagner le débat, avoir le sens de l'humour est toujours utile, mais cela doit être bref. Éviter de continuellement vouloir amuser l'auditoire.
- Attendre que l'auditoire se calme avant de prendre la parole.

NB : Le prof contrôle le comportement de la classe au besoin si le meneur de jeu n'y arrive pas.

<https://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/autres/debat1.htm>

**Des règles à respecter**

- Je demande la parole au président de séance qui s'efforce de la distribuer équitablement.
- Je ne parle que lorsque l'élève précédent a terminé.
- Je ne coupe jamais la parole à celui qui parle.
- Je ne me moque pas de celui qui a la parole.
- J'utilise un vocabulaire correct.
- Je n'élève pas la voix pour affirmer mes opinions.
- Je m'exprime clairement pour que tous puissent m'entendre.
- Je dis ce que j'ai à dire, mais je m'efforce de ne pas garder la parole pendant deux heures !
- Je respecte les opinions différentes de la mienne.
- Je ne déforme pas les opinions des autres pour les ridiculiser.

**Les règles d'or du débat**

- Je lève la main pour pouvoir prendre la parole :
- Je ne prends la parole que lorsqu'elle nous est donnée :
- J'écoute sans couper la parole :
- Je prends en compte la parole de l'autre :
- Je ne répète pas ce que mes camarades disent : je rebondis sur leurs arguments :
- Je ne juge pas, je ne me moque pas
- J'ai le droit de me taire.

G. Roudit

42

42

## Evaluer un débat

- Choisir des critères pertinents et indépendants
- Déterminer des indicateurs pour chaque critère retenu

Critères d'évaluation du jury :

	FORME	FOND
<b>Point +</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clarté des propos</li> <li>- Capacité à écouter</li> <li>- Capacité à convaincre (posture, ton, regard, gestes)</li> <li>- Capacité à reprendre la parole</li> <li>- Temps morts demandés au bon moment</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'arguments</li> <li>- Qualité des arguments (maîtrise, précision)</li> <li>- Capacité à réorienter/relancer le débat</li> <li>- Capacité à contre-argumenter</li> </ul>
<b>Pénalité -</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agressivité</li> <li>- Couper la parole</li> <li>- Rester silencieux / être en retrait</li> <li>- Monopoliser la parole</li> <li>- Les co-équipiers parlent pendant les rounds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Affirmations gratuites (sans preuves)</li> <li>- Répétitions (enferme le débat)</li> <li>- Contradictions / erreurs</li> <li>- Propos hors sujet</li> </ul>

43

	Critères de réussite	Critères de réalisation
Débatte = Construire une réflexion collective dans la confrontation des opinions individuelles.	S'investir dans la préparation du débat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir fait des recherches et avoir des connaissances, des informations sur une réalité</li> <li>- comprendre les aspects d'une réalité</li> <li>- avoir construit un argumentaire en groupe ou seul</li> <li>- s'être approprié des connaissances en leur donnant un sens seul ou dans l'échange en groupe de travail</li> <li>- avoir déterminé en quoi le sujet m'engage : ce que je peux ou ne peux pas faire, ce que j'ai le droit de faire ou non, quels sont mes devoirs</li> <li>- être curieux</li> </ul>
	Prendre la parole devant les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- se forcer à prendre la parole</li> <li>- prendre la parole au moment opportun</li> <li>- respirer en parlant et s'entraîner à le faire</li> <li>- ne pas lire ses notes</li> </ul>
	Être compris par les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- essayer d'expliquer l'idée que l'on a en tête</li> <li>- parler clairement ;</li> <li>- parler lentement</li> <li>- parler de façon audible</li> </ul>
	Respecter les règles et les cadres du débat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter son temps de parole</li> <li>- ne pas discuter avec un seul camarade mais s'exprimer pour tout le groupe</li> <li>- ne pas jurer</li> <li>- ne pas couper la parole</li> <li>- ne pas abuser de la parole</li> <li>- ne pas vouloir vaincre mais convaincre</li> <li>- admettre les réfutations et les objections des autres</li> </ul>
	Écouter les autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- être attentif et concentré pendant le débat</li> <li>- ne pas interrompre quelqu'un qui parle</li> <li>- repérer les vrais arguments</li> <li>- repérer les points de vue qui se confrontent : trier et classer</li> <li>- enregistrer ce que l'on juge essentiel dans ce que les autres ont dit</li> </ul>
	Rester dans le sujet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recentrer le débat sur le sujet si nécessaire</li> <li>- avant de prendre la parole, s'assurer que ce que l'on veut dire est en rapport avec le sujet</li> </ul>
	Savoir argumenter (types d'arguments) pour défendre son opinion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer le débat en construisant un argumentaire en groupe ou seul</li> <li>- préparer le débat en envisageant les contre-arguments</li> <li>- réfuter les arguments de l'autre par des contre-arguments</li> <li>- maîtriser des notions</li> <li>- justifier ses propos avec des exemples, des faits, des chiffres, des raisons, des références pertinentes</li> <li>- parler en utilisant une syntaxe appropriée au thème et à la situation</li> <li>- avoir la volonté de convaincre</li> </ul>
	Faire avancer le débat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reformuler l'argument d'un autre (en reformulant, on comprend parfois mieux, ou bien on éclaire un argument)</li> <li>- poser des questions sur ce que les autres ont dit (Pourquoi dis-tu cela ? Peut-on soutenir cela dans tous les cas ? ...)</li> <li>- compléter les propos de l'autre</li> <li>- chercher ce qu'il y a de convaincant dans tout ce qui est dit, même si je ne suis pas d'accord</li> </ul>
	Savoir quels problèmes se posent exactement (sur quoi s'agit-il de prendre position ?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chercher, derrière les faits concrets, quels sont les principes universels qui sont en jeu (exemple : les libertés individuelles, la sécurité...)</li> <li>- formuler les questions générales qui se posent</li> </ul>

44

Vos critères pour évaluer un débat :

- "fidélité" → le respect des règles du débat
  - "cohérence" → faire des liens :
    - 1) entre les arguments et les contre arguments
    - 2) entre ce qui est dit durant le débat et les notions vues durant la séquence
  - "rétorétique" → "l'art oratoire" = l'expression orale ↳ indicateurs !
  - "exactitude" → les arguments proposés sont corrects/exacts
- trouver un autre critère pour les élèves qui ne participent pas au débat (observateurs, médiateurs, ...)
- une autre grille car pas la même compétence à évaluer

G. Roduit

22

45

Admettons que les critères d'évaluation vous sont donnés, déterminez maintenant **les indicateurs de chacun de ces critères** en observant la vidéo d'un débat.



<https://tube.switch.ch/videos/5dee86ef>

G. Roduit

46

46

Critères	Indicateurs
<b>Critère 1 : Pertinence</b> (ce que fait l'élève correspond comportement attendu dans un débat scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute → répondant aux arguments de l'adversaire</li> <li>• Pas d'interception → (P)</li> <li>• Tout le monde a pas la parole (P) (P)</li> <li>• Très argués</li> <li>• Un peu de bruit de fond (3) Écoute</li> <li>• Rappel de la parole de l'adversaire</li> </ul>
<b>Critère 2 : Cohérence</b> (des liens logiques existent entre les différentes interventions de l'élève, avec les arguments des autres élèves et avec les notions vues en cours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je dans la parole"</li> <li>• arguments : 1) Pour 2) contre 3) Pour</li> <li>• Réponse au dernier argument durant débat long /</li> <li>• Réponse d'un élément déjà évoqué</li> <li>• Écoute des autres élèves des cours</li> </ul>
<b>Critère 3 : Sélection et exactitude</b> (les interventions de l'élève reprennent les savoirs disciplinaires essentiels et ceux-ci sont correctement présentés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Écoute</del> au savoirs essentiels de la discipline</li> <li>• Critères de la pertinence scientifique</li> <li>• Au savoirs 3 connaissances / savoirs essentiels</li> <li>• R. d'usage dans les débats</li> </ul>
<b>Critère 4 : Rhétorique</b> (les interventions de l'élève démontrent des capacités oratoires adéquates pour la participation à un débat scolaire)	<p>1. <u>FORME ORATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ bon usage / bon usage / connaissance</li> </ul> <p>2. <u>CONTENU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ équilibre de l'argumentaire / équilibre</li> </ul> <p>3. <u>STYLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ fluide / rythmé / convaincant</li> </ul>

G. Roduit 47

47

Critères	Indicateurs	Appréciation des indicateurs	Tarifification	Résultats par critère
<b>Critère 1 : Pertinence</b> (ce que fait l'élève correspond comportement attendu dans un débat scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoute → répondant aux arguments de l'adversaire</li> <li>• Pas d'interception → (P)</li> <li>• Tout le monde a pas la parole (P) (P)</li> <li>• Très argués</li> <li>• Un peu de bruit de fond (3) Écoute</li> <li>• Rappel de la parole de l'adversaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> </ul>	<p>0 pt 1 pt</p> <p>2 pts 3 pts</p>	Pondération : x2
<b>Critère 2 : Cohérence</b> (des liens logiques existent entre les différentes interventions de l'élève, avec les arguments des autres élèves et avec les notions vues en cours)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• "Je dans la parole"</li> <li>• arguments : 1) Pour 2) contre 3) Pour</li> <li>• Réponse au dernier argument durant débat long /</li> <li>• Réponse d'un élément déjà évoqué</li> <li>• Écoute des autres élèves des cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> </ul>	<p>0 pt 1 pt</p> <p>2 pts 3 pts</p>	Pondération : x3
<b>Critère 3 : Sélection et exactitude</b> (les interventions de l'élève reprennent les savoirs disciplinaires essentiels et ceux-ci sont correctement présentés)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <del>Écoute</del> au savoirs essentiels de la discipline</li> <li>• Critères de la pertinence scientifique</li> <li>• Au savoirs 3 connaissances / savoirs essentiels</li> <li>• R. d'usage dans les débats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> </ul>	<p>0 pt 1 pt</p> <p>2 pts 3 pts</p>	Pondération : x3
<b>Critère 4 : Rhétorique</b> (les interventions de l'élève démontrent des capacités oratoires adéquates pour la participation à un débat scolaire)	<p>1. <u>FORME ORATOIRE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ bon usage / bon usage / connaissance</li> </ul> <p>2. <u>CONTENU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ équilibre de l'argumentaire / équilibre</li> </ul> <p>3. <u>STYLE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ fluide / rythmé / convaincant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> <li>- _____ +</li> </ul>	<p>0 pt 1 pt</p> <p>2 pts 3 pts</p>	Pondération : x1
<p>Explication de la tarification des critères :</p> <p>0 pt = aucune maîtrise      1 pt = maîtrise insuffisante</p> <p>2 pts = maîtrise minimale      3 pts = bonne maîtrise</p>		<p>Total des pts (sur 27 pts) :</p> <p>Note : [(nbre de pts obtenus / 27) x 5] + 1</p>		

G. Roduit 48

48

HORS-SÉRIE NUMÉRIQUE N° 56 | 14 mars 2025 | 16 p.

**CAHIERS**  
**PEDAGOGIQUES**  
www.cahiers-pedagogiques.com

Changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société

## Le débat en classe: modes d'emploi

Document numérique au format PDF - Exemplaire réservé au titulaire du contrat Lur à 10 € (hors taxes) - Cahiers Pédagogiques 2025 - 100 pages - 1000 exemplaires - RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DE L'ACHETEUR

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/sommaire-hsn-56/>

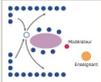
FICHES DE METHODES ENSEIGNANTS

**52**  
**METHODES**

Pratiques pour enseigner

**DÉFINITION**

Dans la méthode de l'apajon, un groupe débat au milieu de la salle de classe ou devant le reste de la classe devant les délégués et leur conseil composé de la fin de leur congrès lors du débat. L'exercice s'appelle l'apajon, car les participants au débat sont observés comme des poissons dans un aquarium. Les observations et les participants alternent leur rôle. Dans la méthode de l'apajon, il s'agit d'introduire à l'adoption d'un comportement approprié lors d'une discussion ou d'un débat. Cette méthode est donc un objet d'enseignement. Les participants ont bien sûr besoin d'un sujet, mais le contenu du débat est ici au second plan.



**ORGANISATION**

**A P P R E N D R E   À   D É B A T T R E**  
**E N   C L A S S E**

Les débats sont présents dans tous les types de médias au travers des éditoriaux et de certaines rubriques. À partir de sujets politiques, culturels et sociaux, ils proposent la confrontation d'opinions, ils relèvent d'un genre, avec ses mises en scène et ses protagonistes. Aujourd'hui, Internet et les réseaux socio-numériques repositionnent la place des débats et de leurs acteurs.

<https://www.reseau-canope.fr/developper-lesprit-critique/le-debat-methodologie.html>